**25ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 mai 2016)**

**Swaziland**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 10 mai 2016 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer la délégation du Swaziland.

La France a pris note des mesures prises par le Swaziland en matière de droits de l’Homme depuis le précédent EPU, notamment la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et des protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l’enfant.

La France souhaiterait savoir quelles réformes sont envisagées pour renforcer l’indépendance du système judiciaire.

La France souhaite faire les recommandations suivantes au Swaziland :

* établir formellement un moratoire sur l’application de la peine de mort, comme première étape vers son abolition définitive ;
* garantir le respect des droits civils et politiques, en particulier la liberté d’expression et la liberté d’association, et prendre les mesures nécessaires pour que les journalistes, les défenseurs des droits de l’Homme et les membres de tous les partis politiques puissent exercer leurs activités librement ;
* abroger sans délai toutes les dispositions législatives et réglementaires qui ne sont pas conformes à la Convention CEDAW (Convention internationale sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes), ratifiée par le Swaziland en 2004, et lutter activement contre les violences et les discriminations envers les femmes;
* ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, signée en 2007 ;
* adhérer au Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
* adhérer au Statut de Rome relatif à la Cour pénale internationale ;
* poursuivre les efforts en vue d’assurer le bon fonctionnement et la pleine indépendance de la Commission des droits de l’Homme, en conformité avec les Principes de Paris./.

Je vous remercie./.